



21 Grande rue  
25170 CHAUCENNE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAUCENNE  
DU 6 AVRIL 2018

Président de séance : Bernard VOUGNON

**Présents :** Bernard Vougnon, Alain Roset, Bernard Merger, Audrey Villemain, Mohammed Oubenaïssa, Marie José Vergon-Trivaudey, Jean-Luc Guillaume, Daniel Moine, Philippe Morel, Marine Martin-Jary

**Procurations :**

**Absents excusés :** Christian Dyssli

**Absents :** Jean-Luc Royer, Jean-François Bertin, Leonel Mounoussamy

**Secrétaire de séance :** Mohammed Oubenaïssa

Date de la convocation : 28 mars 2018

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de présents : 10

Suffrages exprimés : 10

Ordre du jour :

- Informations
- Budget Eau et assainissement – Approbation du compte de gestion 2017
- Budget Eau et assainissement – Approbation du compte administratif 2017
- Budget Eau et assainissement – Clôture du budget et transfert des résultats
- Vote des taux d'imposition
- Subventions aux associations
- Budget communal – Budget primitif 2018
- Prix des services communaux
- Fermeture de la régie halte-garderie
- Délibérations

**A) Informations :**

1- École :

L'académie de Besançon a accepté les nouveaux horaires de la semaine de quatre jours des écoles des 3 villages.

Les mercredis et samedis sont donc libérés.

2- Rue des jardins :

Dans le cadre de l'alignement de la rue des jardins le géomètre a proposé un nouveau plan. Après consultation et accord de la majorité des riverains, ce bornage devient définitif. Tous les riverains ont accepté et signé sauf M. et Mme MERKER qui n'ont pas souhaité donner suite, souhaitant garder le caractère naturel de la

rue. Il est rappelé que ce plan de bornage a uniquement pour ambition de redéfinir les limites des propriétés de chacun des riverains. Les surfaces cédées feront l'objet d'un acte administratif de cession avant leur indemnisation.

### 3- Lotissement à l'entrée du village :

Le projet avance et les travaux de la voirie et l'assainissement, commenceront très bientôt.

### 4- Réunion secteur Ouest de la CAGB :

Une réunion a eu lieu pour élire l'adjoint du vice-président dans le cadre du comité de secteur. Celui-ci aura en charge de seconder le vice-président sur la compétence PLUI. Mme BARTHELET Maire de Pelousey a été élue. Les représentants de notre commune se sont abstenus au motif d'une concentration des pouvoirs confiés aux seuls et toujours même responsables.

### 5- Réunion des 3 villages :

En ce qui concerne le projet de regroupement scolaire, une ébauche du rapport a été présentée.

– Projet à Chauenne :

3 180 607 € pour 6 classes

3 339 535 € pour 7 classes

– Projet à Noironte :

3 336 645 € pour 6 classes

3 495 573 € pour 7 classes

Conséquences si le projet est retenu à Noironte : Délocalisation de la Mairie avec réaménagement d'un bâtiment communal existant et suppression des appartements et garages communaux, réaménagement du bâtiment de la salle des fêtes, peut être nécessité d'installation d'un ascenseur. La perte de ressources liées aux loyers est également à prendre en compte.

– Audeux propose une nouvelle organisation :

École primaire à Noironte et l'école Maternelle à Chauenne, cette proposition a l'avantage d'un coût moindre.

– Le rapport définitif sera remis le 23 Avril 2018 pour une présentation aux services du rectorat et une prise de décision finale vers le mois de Juin 2018.

### 6- Information de la CAGB :

L'agglomération propose aux communes de diffuser les informations directement aux élus par voie numérique. Après consultation et concertation, les élus présents ont donné leur accord Sauf M. MOREL Philippe qui ne souhaite pas recevoir ses informations sur sa boîte mail.

### 7- Voirie :

La commune lance un diagnostic pour la remise en état de 4 secteurs.

– Bois de Noironte

– Reprise de la voie communale en conservant la même largeur pour éviter l'augmentation de la vitesse de circulation.

– La rue des Barrots du carrefour Grande rue au carrefour Route des Planches

– Remise en l'état, sécurisation de la circulation, et reprise de l'éclairage.

- La vigne Rochets
  - Remise en état et traitement du ruissellement des eaux pluviales.
- Le chemin des prés
  - Problématique du pont et l'accès aux champs.

#### 8- Entretien Maire et président du comité du conseil d'exploitation de l'eau de la CAGB :

Le président du Conseil d'exploitation de l'eau souhaite connaître notre sentiment sur une adhésion éventuelle au Sievo compte tenu de la proximité et des liens déjà existants avec cette structure. Cette proposition, pour logique qu'elle est (Chaucenne est la seule commune du secteur Ouest indépendante) ne présente pas d'avantages pour nous. Elle se traduirait pour les abonnés Chauannois par une « remontée » des tarifs alors que le transfert de la compétence à l'agglomération a été annoncé comme générant une baisse des coûts du service. De plus une convention a été conclue avec la Cagb pour redéfinir les missions assurées par notre employé communal. Notre collectivité ne souhaite pas, pour l'heure, modifier cette organisation, même si nous restons attentifs à l'activité du Sievo.

#### 9- Contentieux :

Rappel : Le GAEC Henriette a refusé la convention amiable concernant la compensation de l'espace boisé à protéger qui a été détruit.

La justice a rendu un jugement. Celui-ci ne nous est pas favorable, sans juger sur le fond, mais en considérant que l'action aurait dû être conduite envers le propriétaire et non le locataire.

Néanmoins, après consultation de notre avocat et sur la base d'éléments nouveaux, le Maire propose de faire appel de cette décision.

### **B) Délibérations :**

#### 1- Budget Eau et Assainissement – Vote du compte de Gestion :

Après présentation par Monsieur le Maire, le compte de Gestion est **approuvé à l'unanimité.**

#### 2- Budget Eau et Assainissement – Vote du compte administratif :

Après présentation par Monsieur le Maire et que celui-ci se soit retiré au moment du vote, le compte administratif est **approuvé à l'unanimité.**

#### 3- Budget Eau et Assainissement – Clôture du budget et transfert des résultats vers le budget communal :

Suite au transfert de la compétence Eau et Assainissement au Grand Besançon, le Conseil décide de clôturer le budget Eau et Assainissement, de transférer les résultats de ce budget vers le budget communal et ajourne sa décision concernant le transfert de ces résultats vers la C.A.G.B. **Approuvé à l'unanimité.**

#### 4- Vote du taux d'imposition :

De nouveaux taux d'imposition sont votés pour 2018 :

- Taxe d'habitation : 13.67 %
- Taxe sur Foncier bâti : 16.63 %
- Taxe sur Foncier non bâti : 39.04 %

**Approuvé à l'unanimité.**

#### 5- Subventions aux associations :

Les subventions suivantes sont décidées :

- 500 € pour le voyage des enfants au Maroc
- 600 € pour Les Pampilles
- 600 € pour le Comité des Fêtes.

**Approuvé à l'unanimité.**

6- Budget Communal – Budget Primitif 2018 :

Le Conseil Municipal, approuve à l'**unanimité** le budget communal 2018 comme suit :

Section d'exploitation		Dépenses	Recettes
	Prévision de l'exercice	491 191	294 488
	Report de 2016		509 814.48
<b>Total de la section de fonctionnement</b>		<b>491 191</b>	<b>804 302.48</b>
Section d'investissement	Prévision de l'exercice	479 731.07	354 647.40
	Restes à réaliser	60 120.61	0.00
	001 Solde d'exécution d'inv reporté		185 204.28
<b>Total de la section d'investissement</b>		<b>539 851.68</b>	<b>539 851.68</b>
<b>Total du budget</b>		<b>1 031 042.68</b>	<b>1 344 154.16</b>

7- Fermeture de la régie Halte-garderie :

La Halte-garderie étant fermée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Conseil Municipal décide de supprimer la régie correspondante.

**Approuvé à l'unanimité.**

8- Prix des services communaux :

Salle polyvalente :

- Pour les Chauvernois de 260€ à 265€ avec cuisine
- de 180€ à 185€ sans la cuisine
- Extérieur à Chauvenne de 420€ à 425€ avec cuisine
- 290€ à 295€ sans la cuisine

Cimetière :

- Case nouveau columbarium : 2 urnes 400€
- 4 urnes 750€

- Concession cimetière le mètre superficiel :
- 15 ans 100€
- 30 ans 150€
- 50 ans 200€

Ces tarifs sont applicables pour les nouvelles demandes à partir de ce jour.

**Approuvé à l'unanimité.**

9- Remboursement Monsieur Roset :

Monsieur Roset ayant été obligé de payer lui-même en magasin une facture de la commune de 21.90 €, le Conseil décide de lui rembourser cette somme. Monsieur Roset ne participe pas au vote.

**Approuvé à l'unanimité.**

10- Convention Néolia :

Dans le cadre de l'aménagement du Lotissement Néolia propose une convention pour permettre à la commune de racheter un terrain d'environ 1 050 m<sup>2</sup> situé le long de la Lanterne. Un prix de 500 € H.T est proposé, les frais de notaire restent à la charge de la commune.

**Approuvé à l'unanimité.**

11- Affaire espace boisé classé :

Dans le cadre du contentieux opposant la commune au GAEC Henriët, l'avocat de la commune propose de faire appel de la décision défavorable rendue par le Tribunal de Grande Instance de Besançon.

Il est alors proposé d'autoriser le Maire à faire appel au nom de la commune.

**Approuvé à l'unanimité.**

12- Renouvellement convention Centre de Gestion – Service Missions Temporaires :

Cette convention permet à la commune de faire appel au centre de gestion pour la mise à disposition d'agent en cas de nécessité de service. Cette dernière arrivant à son terme il est proposé de la renouveler.

**Approuvé à l'unanimité.**

13- Demande de subvention auprès du SYDED – RD8 :

Les travaux d'aménagement de l'entrée de Chauenne, coté du nouveau lotissement « les Rives de la Lanterne » concernent également l'extension du réseau d'éclairage public à cette nouvelle zone. Sont à prévoir des travaux de génie civil et la fourniture de nouveaux mâts d'éclairage.

Il est proposé de demander une subvention au SYDED dans le cadre de cet aménagement.

**Approuvé à l'unanimité.**

14- Demande de subvention auprès du SYDED – Rénovation EP :

Dans le cadre des travaux de rénovation de l'Eclairage Public, la commune a la possibilité de déposer un dossier de demande de subvention au SYDED.

**Approuvé à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé, **la séance est levée à 23h30.**

Le Maire,

Bernard VOUGNON

